



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

âge de la retraite

Question écrite n° 32183

Texte de la question

M. Bruno Bourg-Broc demande à M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche de bien vouloir lui indiquer, au 31 décembre 2004, le nombre exact, académie par académie, d'enseignants pères de trois enfants et plus, ayant souhaité prendre leur retraite, compte tenu de la jurisprudence européenne en vertu du principe d'égalité homme/femme.

Texte de la réponse

Au 31 décembre 2004, le ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche a dénombré 891 enseignants, pères de trois enfants et plus, qui ont souhaité prendre leur retraite en application de la jurisprudence européenne sur l'égalité entre les femmes et les hommes. La répartition par académies s'établit comme suit :

ACADÉMIES	TOTAL
Aix-Marseille	45
Amiens	9
Besançon	15
Bordeaux	41
Caen	29
Clermont-Ferrand	8
Corse	0
Créteil	23
Dijon	28
Grenoble	60
Guadeloupe	3
Guyane	0

Lille	75
Limoges	10
Lyon	41
Martinique	1
Montpellier	46
Nancy-Metz	34
Nantes	59
Nice	5
Orléans-Tours	27
Paris	6
Poitiers	36
Reims	14
Rennes	96
La Réunion	74
Rouen	12
Strasbourg	29
Toulouse	44
Versailles	13
29e base	2
Mayotte	1
Nouvelle-Calédonie	2
Polynésie	1
Wallis	0
Saint-Pierre-et-Miquelon	2
Total	891

Données clés

Auteur : [M. Bruno Bourg-Broc](#)

Circonscription : Marne (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 32183

Rubrique : Retraites : fonctionnaires civils et militaires

Ministère interrogé : jeunesse et éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 janvier 2004, page 445

Réponse publiée le : 3 août 2004, page 6051